

PROCES VERBAL DU Conseil municipal du vendredi 11 avril 2014 – 20 heures

Ordre du jour :

- Indemnités de fonction au Maire
- Indemnités de fonction aux Adjoints
- Commissions municipales et délégations
- Délégations du Conseil Municipal au Maire

Etaient présents : Mme BURTIN DAUZAN. M. BORDELAIS. Mme BERTRAND. M. AUNOS. Mme NIVARD. M. MORENO. Mmes BAQUE. BRUNEEL. Mrs. CARON. COUBETERGUE Mmes DEHAYE. DONATE. FAURE. M. GUIONIE. LALANDE. MAJOUREAU. Mme MONISTROL. MOUNIER. M. PRIOT.

Mme Noémi DEHAYE a été désignée comme secrétaire de séance.

- **INDEMMNITES DE FONCTION AU MAIRE ET AUX ADJOINTS**

Rappel des textes et informations sur l'emploi des indemnités (remboursement des frais de déplacements, représentations, compensation de perte de salaire).

Madame le Maire propose une baisse globale du brut des indemnités de fonction (Maire et Adjoints) de 17% avec pour objectif une économie de 10 000 € sur ce poste de fonctionnement.

- ✓ **Pour l'indemnité de fonction au Maire (vote à main levée) :**

Le taux maximal, pour la commune de Saint Selve (en % de l'indice 1015) est de 43%.

Proposition est faite de le réduire à 35, 60% soit une indemnité égale à 1 353, 32 € brut pour un net à 1 105, 17 €.

VOTE : Pour : 14

Abstentions : 4 (Mme BRUNEEL. M. COUBETERGUE. Mme FAURE. M. LALANDE)

Contre : 1 (M. MORENO)

- ✓ **Pour l'indemnité de fonction aux Adjoints (vote à main levée).**

Le taux maximal est de 16,5%.

Proposition est faite de le réduire à 13,7% soit une indemnité brute de 520, 80 € pour un net à 465, 95 €.

VOTE : Pour : 14

Abstentions : 4 (Mme BRUNEEL. M. COUBETERGUE. Mme FAURE. M. LALANDE)

Contre : 1 (M. MORENO)

- **COMMISSIONS MUNICIPALES**

Commissions municipales au nombre de 8 (vote à main levée) :

- **Commission Intergénérationnelle**

Adjoint délégué : Arnaud AUNOS

Conseillers municipaux : Noémi DEHAYE, Françoise MOUNIER, Maryse DONATE, Jacques PRIOT, Pascal CARON, Emmanuelle FAURE.

Vote : liste entière à l'unanimité.

- **Commission sport, culture, vie associative**

Adjoint délégué : Anne NIVARD

Conseillers municipaux : Alain MORENO, Arnaud AUNOS, Valérie MONISTROL, Francis GUIONIE, Noémi DEHAYE, Maryse DONATE, Vincent LALANDE.

Vote : liste entière à l'unanimité.

- **Commission urbanisme, infrastructure, travaux**

Adjoint délégués : Jean-François BORDELAIS, Marie BERTRAND

Conseillers municipaux : Alain MORENO, Jacques PRIOT, Adeline BAQUE, Georges MAJOURAU, Francis GUIONIE, Laurent COUBETERGUE.

Vote : liste entière à l'unanimité.

- **Commission environnement, sécurité gestion des risques**

Adjoint délégué : Alain MORENO

Conseillers municipaux : Adeline BAQUE, Noémi DEHAYE, Georges MAJOURAU, Jacques PRIOT, Francis GUIONIE, Vincent LALANDE.

Vote : liste entière à l'unanimité.

- **Commission administration générale**

Nathalie BURTIN-DAUZAN

Conseillers municipaux : Anne NIVARD, Georges MAJOURAU, Francis GUIONIE, Maryse DONATE, Caroline BRUNEEL.

Vote : liste entière à l'unanimité.

- **Commission finances**

Adjoint délégué : Jean-François BORDELAIS

Conseillers municipaux : Anne NIVARD, Pascal CARON, Valérie MONISTROL, Emmanuelle FAURE.

Vote : liste entière à l'unanimité.

- **Commission communication**

Nathalie BURTIN-DAUZAN

Conseillers municipaux : Arnaud AUNOS, Valérie MONISTROL, Maryse DONATE, Francis GUIONIE, Marie BERTRAND, Caroline BRUNEEL.

Vote : liste entière à l'unanimité.

- Commission intercommunale

Nathalie BURTIN-DAUZAN

Conseillers municipaux : Maryse DONATE, Marie BERTRAND, Georges MAJOURAU, Laurent COUBETERGUE.

Vote : liste entière à l'unanimité.

• **DELEGATIONS (vote à bulletins secrets) :**

- SDEEG SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ELECTRIQUE DE LA GIRONDE-

Francis GUIONIE, Jacques PRIOT : élus à l'unanimité.

Madame le Maire informe que Madame Anne NIVARD employée au SIAEPA, souhaite s'abstenir de voter et qu'elle quitte la salle du conseil pour les deux prochains votes. A noter que cette décision vaut pour toutes les délibérations à venir tout au long de son mandat d'élue.

-SIAEPA SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE SAINT SELVE

Titulaires : Nathalie BURTIN-DAUZAN, Danielle SECCO,

Suppléants : Jean-François BORDELAIS, Francis GUIONIE.

Liste entière élue à 14 voix (1 abstention, 4 liste modifiées -Laurent COUBETERGUE en lieu et place de Francis GUIONIE).

- SPANC SYNDICAT PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Titulaire : Georges MAJOURAU,

Suppléant : Laurent COUBETERGUE : élus (18 voix pour, 1 abstention).

- DFCI DEFENSE DE LA FORET CONTRE LES INCENDIES

Francis GUIONIE : élu à l'unanimité.

- CCEJ CONSEIL D'EXPLOITATION CENTRE COMMUNAL ENFANCE JEUNESSE

Presidente : Nathalie BURTIN DAUZAN

Vice président : Arnaud AUNOS

Maryse DONATE, Emmanuelle FAURE, Pascal CARON.

Elus à l'unanimité

- CNAS COMITE NATIONAL d'ACTION SOCIALE

Délégué élus : Anne NIVARD

Délégué agents : Mariette DUFLET SOULARD

Elues à l'unanimité

- CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Nathalie BURTIN-DAUZAN

Conseillers municipaux : Anne NIVARD, Adeline BAQUE, Georges MAJOURAU, Francis GUIONIE, Marie BERTRAND, Caroline BRUNEEL.

Elus à l'unanimité.

• DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Madame le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Elle précise que la loi liste 24 matières qui peuvent être déléguées, mais que seules 17 délégations sont soumises ; dans un souci de transparence, elle ne souhaite pas de délégation concernant les emprunts et autre ligne de trésorerie ainsi que plusieurs délégations concernant l'urbanisme.

Les 17 délégations proposées sont votées à l'unanimité.

Madame le Maire annonce la fin du Conseil.

Monsieur Laurent COUBETERGUE souhaite apporter des précisions sur la raison de l'abstention des élus de l'opposition concernant le vote de la baisse des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes qu'ils auraient souhaitée plus forte.

Madame le Maire rappelle l'utilité de ces indemnités et précise qu'elles servent à compenser les frais de déplacements de représentations mais également les pertes de salaire (travail à temps partiel...).
pour le Maire et les Adjointes, ce que confirme le 1^{er} Adjoint.

La séance est close à 20 h 40.